



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

FSU de l'Aude  
22 bis boulevard de Varsovie  
11000 Carcassonne  
04-68-25-54-23

UL-FSU de Narbonne  
13 rue des 3 moulins  
11100 Narbonne  
04-68-32-07-99

[fsu11@fsu.fr](mailto:fsu11@fsu.fr) / <http://fsu11.fsu.fr/>

**JEUDI 26 NOVEMBRE 2020**

## **LE MINISTRE BLANQUER OU LA STRATÉGIE DU CHOC SCOLAIRE**



**STAGE DE FORMATION SYNDICALE  
ORGANISÉ PAR LA FSU 11  
ANIMÉ PAR JULIEN CRISTOFOLI**

**9h00 à 16h30 à CAPENDU (Salle du Grand Foyer)**

*(Ce lieu nous permet d'organiser cette réunion en respectant les conditions sanitaires. Repas tiré du sac.)*

*Le Ministre Blanquer met en œuvre sa « stratégie du choc scolaire ». Mise en lumière de la privatisation à travers 4 piliers violemment attaqués « grâce » à la crise : la gestion des personnels, la territorialisation de l'école, le statut des fonctionnaires, le métier et l'expertise des enseignant·es.*

***L'attaque en cours est d'une violence inouïe. Résister est impératif.***

*La crise actuelle et l'État d'urgence sanitaire sont les prétextes à des bouleversements sans précédent de l'École publique française qui sont à l'œuvre sans aucun débat démocratique.*

*Jean-Michel Blanquer a beaucoup de cartes en main pour imposer un modèle scolaire concurrentiel, managérial et digital, permettant un désengagement massif de l'État tout accentuant le leurre du « libre choix » et la surveillance de masse.*

***Faire face à cette attaque est une impérieuse nécessité et une urgence. Car une autre École est possible, organisée par ses personnels dans l'intérêt des élèves et de leurs familles. Une Nouvelle École Publique... Plus émancipatrice, plus démocratique, plus juste et plus solidaire !***

**Stage de formation syndicale : un droit à utiliser !**

Participer à des stages de formation syndicale donne droit à une autorisation d'absence sans perte de traitement. Organisés par la FSU11 sous l'égide de l'Institut de formation de la FSU (organisme de formation agréé), **ces stages sont ouverts à tous les fonctionnaires, syndiqués ou non, titulaires, stagiaires ou contractuels, dans la limite de 12 jours par an et par personne.**

**MODALITÉS D'INSCRIPTION**

Remplir une demande de congé de formation syndicale et la transmettre à sa hiérarchie au moins un mois avant la date du stage, soit **AVANT LE 26/10/2020. (Attention ! Les vacances commencent le 17/10/2020)**

**Nous signaler votre inscription par mail à [fsu11@fsu.fr](mailto:fsu11@fsu.fr)**